



EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRODUITS ET DE FOURNISSEURS

Annexe A - EMBALLAGE / ÉTIQUETAGE / QUALITÉ

Normes d'emballage

Tous les produits proposés par Cannabis NB doivent être conformes à :

- La Loi sur le cannabis et ses règlements en matière d'emballage et d'étiquetage.
- La Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation et ses règlements.
- La Loi sur les contenants de boisson du Nouveau-Brunswick.

[PRODUCTEUR AGRÉÉ] est tenu de se conformer à tout délai pour mettre à jour et/ou réviser l'emballage, comme l'exige la loi lorsque de nouvelles normes sont annoncées et/ou mises en vigueur.

Programme de contenants de boisson :

Toute boisson au cannabis vendue par Cannabis NB doit être enregistrée par [PRODUCTEUR AGRÉÉ] auprès du Programme des contenants de boisson de la province de l'Atlantique. Dans le cadre de ce programme, [PRODUCTEUR AGRÉÉ] doit percevoir un dépôt de contenant de boisson de la part de Cannabis NB pour chaque unité de boisson vendue à Cannabis NB, et ces dépôts de contenant de boisson doivent être versés directement à la province du Nouveau-Brunswick par [PRODUCTEUR AGRÉÉ].

Exigences en matière d'étiquetage au Nouveau-Brunswick :

Tous les produits proposés par Cannabis NB doivent inclure les éléments d'étiquetage suivants :

Les deux langues officielles (anglais et français) du texte de :

- La catégorie du produit
- Les allergènes (si applicable)
- La déclaration de remboursement du contenant de boisson (si applicable)

Les versions suivantes des formulations sont acceptables et Cannabis NB est habilité à les approuver. Toute autre version doit être approuvée par le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick (via Cannabis NB).

- o Remboursement/Dépositaire
- o Retour pour remboursement si applicable/Dépositaire la ou la loi le prescrit
- o Retour pour remboursement si applicable/Bouteille déposée selon la loi

La taille minimale des lettres est de 1/8 de pouce (3,2 mm) en lettres majuscules.

Codes-barres :

- Code-barres UPC-A (1D) ou GTIN-14 compatible avec les scanners RF sur l'unité de vente et sur le carton d'expédition principal.
- Code-barres compatible avec les scanners RF indiquant le numéro de lot sur le carton d'expédition principal.

Étiquette du carton d'expédition

Texte libre (lisible par l'humain) des informations suivantes sur le carton d'expédition principal :

1. Nom du produit
2. Taille de l'unité de vente (ex. 3,5g)
3. Quantité d'unités de vente dans le carton d'expédition
4. Date d'emballage (Jour/Mois/Année)
5. Date d'expiration (Jour/Mois/Année)
6. Code de la province (NB)

Qualité

Les produits reçus par Cannabis NB doivent être en bon état, sans emballage fissuré, écrasé ou mouillé. Les scellés d'emballage doivent être intacts. Les timbres d'accise doivent être entièrement apposés (si applicable).

Durée de conservation

[PRODUCTEUR AGRÉÉ] prendra des mesures raisonnables pour expédier les produits dans les 60 jours suivant la date d'emballage afin de maximiser la durée de conservation des stocks de Cannabis NB.

Boîtier maître

Les paquets ne doivent pas contenir de paquets avec des numéros de lot mélangés ou des dates de péremption mélangées. Les boîtiers maîtres ne seront acceptés qu'en quantités de cas complètes.

Exigences de réception

- La hauteur maximale de chaque palette de produits ne doit pas dépasser 182 cm, y compris la hauteur de la palette.

- Les produits doivent être expédiés sur des palettes compatibles avec les systèmes d'étagères standard. Les palettes doivent être de taille standard 122 cm sur 102 cm en bon état, avec des montants solides et des planches de plateau.
- Toutes les palettes dépassant 1500 lbs doivent être sur une palette capable de supporter le poids du produit lorsqu'il est placé sur le système d'étagères.
- Les produits sur les palettes DOIVENT être enveloppés de film rétractable pour éviter tout glissement ou renversement pendant le transport.
- Tous les articles et différents numéros de LOT# pour les articles au cannabis doivent être séparés sur les palettes par des feuilles intercalaires, la quantité la plus élevée étant placée en bas de la palette.
- Les palettes doivent être chargées sur une remorque "droite". Elles ne doivent pas être "tournées", "pivotées" ou "répartir le poids".
- Un connaissance (BOL) doit être fourni avec chaque envoi. Une copie du BOL doit être remise au chauffeur, la deuxième copie du BOL doit être fixée à l'envoi physique. Chaque BOL doit contenir le numéro de bon de commande de CNB et le nom du fournisseur.
- Une note d'expédition doit être fournie avec chaque envoi. Les notes d'expédition doivent contenir les informations suivantes :
 - Nom du fournisseur
 - Numéro de bon de commande de CNB
 - Numéro d'article de CNB
 - Code-barres
 - Description du produit
 - Variant
 - Numéro de lot
 - Nombre de boîtiers
 - Nombre d'unités.

Annexe B - MERCHANDISING COMMERCIAL

Descriptions de produits

Cannabis NB exige que des descriptions de produits dans les deux langues officielles soient soumises pour chaque unité de vente. Ces descriptions seront évaluées et approuvées, sauf indication contraire de la part de Cannabis NB pour une utilisation sur le site web de Cannabis NB.

Images de produits

Cannabis NB exige ce qui suit pour chaque SKU :

- Une image professionnelle de l'avant de l'unité de vente. L'emballage de l'unité de vente reflétera l'emballage réel approuvé par Santé Canada pour une utilisation sur le site web de Cannabis NB. (Spécifications ci-dessous)

- Une image professionnelle de l'arrière de l'unité de vente. L'emballage de l'unité de vente reflétera l'emballage réel approuvé par Santé Canada pour une utilisation sur le site web de Cannabis NB. (Spécifications ci-dessous)
- Une image professionnelle du produit, c'est-à-dire de la fleur séchée, du pré-roulé, de l'accessoire, du concentré, etc., sans emballage, pour une utilisation sur le site web de Cannabis NB. (Spécifications ci-dessous)

Toutes les images doivent respecter les spécifications suivantes :

- Type de fichier JPEG
- Idéalement 1088px x 1440 px
- Fond blanc
- Centré horizontalement et verticalement dans le cadre

Sur l'emballage

Sauf approbation préalable de Cannabis NB, aucun matériel publicitaire ou nouveauté d'aucune sorte ne peut être inclus dans les boîtiers d'expédition ou fixé aux produits.

Annexe C - LIVRAISONS

Livraisons de produits

Délai de préparation du fournisseur

Toutes les commandes reçues par [PRODUCTEUR AGRÉÉ] seront remplies et expédiées à Cannabis NB dans un délai maximal de 30 jours ouvrables.

Processus de livraison

- Tous les produits commandés par Cannabis NB doivent être livrés directement par le fournisseur ou son transporteur désigné à l'emplacement de livraison indiqué sur le bon de commande. En cas d'erreur de livraison, une amende peut être imposée au fournisseur.
- La personne de livraison désignée doit avoir 19 ans ou plus.
- La personne de livraison désignée doit présenter une pièce d'identité photo de la société et un connaissance à la zone de livraison du magasin ou au contact approprié du centre de logistique tiers de Cannabis NB.

Dates/heures de livraison approuvées

Du lundi au vendredi, entre 8h00 et 15h00

Toute livraison prévue en dehors de ces heures doit être signalée à Cannabis NB deux jours ouvrables à l'avance et approuvée par Cannabis NB.

Lieu de livraison

Site# 5121
Entrepôt RSL
120 English Drive
Moncton, NB
E1E 4G7

Cannabis NB se réserve le droit de demander un lieu de livraison alternatif. Dans ce cas, Cannabis NB fournira un avis raisonnable au fournisseur concernant cette demande, et le lieu de livraison alternatif sera noté sur le bon de commande.

Excédents / Pénuries

Le fournisseur doit communiquer à product@cannabis-nb.com tout excédent ou pénurie connu avant la livraison pour faciliter la révision du bon de commande pour l'entrepôt. L'omission de signaler des excédents ou des pénuries dépassant +/- 10 % du montant original du bon de commande peut entraîner une réduction de coût de 25 % sur les SKU concernés à la discrétion de l'équipe de la catégorie.

Annexe D

Cadence bihebdomadaire

Afin de maintenir un système de gestion des stocks efficace et rationalisé, les fournisseurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes pour les offres de stocks. Ces lignes directrices garantissent que Cannabis NB reçoit régulièrement des mises à jour sur les stocks disponibles, sauf si d'autres arrangements ont été approuvés.

Les exigences en matière de produits définissent les obligations obligatoires et les spécifications pour soumettre des offres de stocks à Cannabis NB. Les parties impliquées, désignées ci-après comme "Fournisseur" et Cannabis NB, acceptent de se conformer aux dispositions contractuelles suivantes :

Offres de stocks en temps opportun

Les fournisseurs sont tenus de fournir régulièrement des offres de stocks pour tous les produits répertoriés, sauf autorisation contraire de Cannabis NB. Cette pratique nous permet de maintenir nos stocks à jour et de répondre aux demandes de nos précieux clients.

Mises à jour bihebdomadaires des stocks

Les fournisseurs doivent soumettre leurs offres de stocks disponibles sur une base bihebdomadaire. Ces mises à jour doivent être envoyées à product@cannabis-nb.com. Pour assurer une attention rapide, veuillez utiliser la ligne d'objet : "CNB Biweekly Available Inventory".

En adhérant à ces lignes directrices, les fournisseurs démontrent leur engagement envers une gestion efficace des stocks et facilitent un partenariat mutuellement bénéfique avec Cannabis NB. Nous apprécions votre coopération pour garantir que nos stocks reflètent avec précision la disponibilité

actuelle sur le marché. Si vous avez des questions ou avez besoin d'une assistance supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

Format

Format de soumission : Toutes les offres de stocks doivent être soumises au format Microsoft Excel (XL), qui est le format exclusif prescrit par Cannabis NB pour les offres de stocks.

Détails de l'offre de stocks bihebdomadaire : Pour assurer un réapprovisionnement précis des stocks et se conformer aux normes réglementaires, les fournisseurs doivent fournir des détails complets dans leurs offres de stocks bihebdomadaires, comprenant, entre autres :

- A. Nom du produit
- B. Numéro de variante (tel que fourni par CNB)
- C. Classe de produit
- D. Taille
- E. Teneur en THC actif (sans plages)
- F. Coût d'achat
- G. Taille du boîtier
- H. Quantité disponible pour le réapprovisionnement

Utilisation du modèle

Afin de rationaliser le processus d'offre de stocks et de maintenir l'uniformité, les fournisseurs sont tenus contractuellement d'utiliser le modèle fourni par Cannabis NB. L'utilisation de ce modèle favorisera la précision et l'efficacité des opérations de gestion des stocks.

Conformité et conséquences

Le non-respect des exigences peut entraîner le rejet ou le retard des offres de stocks. Cannabis NB se réserve le droit d'imposer des pénalités, de retenir les paiements ou de disqualifier les fournisseurs de transactions futures en cas de non-conformité.